

**35^{ème} Rencontre Trait d'Union avec Armelle VOLKRINGER,
Directeur de la Communication, des Relations Extérieures
et du Développement Durable
au Novotel Gare Montparnasse le 18 Juin 2009**



**FONDATION
ACCOR**
Tisser des liens



C'est au Novotel Gare Montparnasse le 18 juin dernier que Armelle VOLKRINGER, devant 60 adhérents de Trait d'Union, a présenté la Fondation Accor .

Après s'être présentée aux adhérents de Trait d'Union qu'elle rencontrait pour la 1^{ère} fois, Armelle Volkringer a fait l'historique de la création de la Fondation d'entreprise Accor.

Cette Fondation née de la volonté de Gilles Pélisson, appuyée des collaborateurs, et grâce au soutien et conseils des Co-Fondateurs Paul Dubrule et Gérard Pélisson, a vu le jour le 31 août 2008.

A l'origine, le recensement des multiples initiatives des actions de solidarité menées par les collaborateurs du Groupe, a permis de déterminer quelle serait l'ambition de la Fondation :

« Tisser des liens entre les cultures en accompagnant le développement des personnes et leur intégration dans la communauté »

Trois axes principaux permettent de la mettre en œuvre :

- les initiatives socio-économiques favorisant le développement du savoir-faire, de l'artisanat et du patrimoine local,
- le soutien à des programmes de formation et d'insertion de jeunes en difficulté âgés de 15 à 30 ans,
- les institutions et les événements valorisant la culture des pays où Accor est présent, et auxquels s'ajoutent ponctuellement des programmes humanitaires et d'urgence.

L'originalité de cette Fondation réside essentiellement dans le fait que les projets financés, dès 500 euros, proviennent des collaborateurs.

En effet, chaque collaborateur, impliqué localement, avec son hôtel, par exemple, ou à titre personnel dans une action de solidarité peut demander le soutien financier et technique de la Fondation.

Son dossier, étudié par l'équipe de la Fondation, dirigée par Marie-Caroline Bizet, sera « ausculté » dans les moindres détails : nature du projet, faisabilité, ... pour que la pérennité et l'impact du projet soient le plus sûr possible.



Ci contre :

Projet Fondation « Virlande »

Insertion et formation professionnelle de 80 jeunes .
Association soutenue par les collaborateurs de Accor à Manille aux Philippines.



L'équipe est aussi aidée dans l'étude des dossiers par des experts de zones ou de métiers : savoir par exemple si une association basée dans un pays est « sérieuse », si un projet de construction d'une cantine est bien étudié ?



A gauche : « SOS Villages d'enfants »

Construction d'une cantine scolaire dans le village SOS Villages d'enfants (association soutenue par les collaborateurs de l'Ibis Douala au Cameroun).

A droite : « Un Techo para Mi Pais »

Construction de 20 maisons dans des favelas de Mexico par les collaborateurs de Accor Mexique



Quand l'expertise est menée à son terme, le collaborateur reçoit alors une réponse de la part de la Fondation dans les trois mois à réception de son dossier.

L'étude des dossiers plus importants (c'est-à-dire quand la sollicitation est supérieure à 20 000 euros) doit être complétée par l'avis des membres du Comité des Sages (les Co-fondateurs du Groupe, ainsi que Messieurs Moschéni, Le Mener et Du Monceau), avant une validation définitive par le Conseil d'Administration de la Fondation qui se réunit au moins une fois par an.

Lors de son exposé, Armelle a également présenté les nombreux projets déjà financés par la Fondation, ou ceux à l'étude comme par exemple celui soumis par les collaborateurs d'Alger pour le soutien d'une école de jeunes handicapés dont l'objectif est de les insérer dans la vie professionnelle.

Plusieurs questions ont été posées à Armelle par les participants, notamment celle-ci : dans quelle mesure les adhérents de Trait d'Union peuvent-ils eux-mêmes aider la Fondation ou la solliciter ? Première réponse : les adhérents peuvent promouvoir la Fondation, principalement en France, auprès de leur réseau. Deuxième réponse : les adhérents peuvent également proposer des projets qui seront soumis pour validation à Claude Moschéni avant d'être transmis à la Fondation.

Pour en savoir plus n'hésitez pas à vous connecter sur le site de la Fondation : www.fondation-accor.com, ou à appeler directement l'équipe au 01 45 38 84 88.



**Composition du bureau
de l'Association Trait d'Union**

Présidente Fondatrice : Louissette Huet-Tocny
Vice-Président : Claude Moschéni
Vice-Président : Philippe Rago
Secrétaire Général : Philippe Liger
Secrétaires Généraux Adjointes :
Magali Soave, Brigitte Vallon, Joseph Lepoutre
Trésorier : Karim Boutemine
Trésorier Adjoint : Pierre Montet

Croisière en Méditerranée

Trait d'Union prévoit d'organiser une croisière d'une semaine sur la Méditerranée au mois de Novembre 2009.

Au programme : Venise, Bari, Santorin, Mykonos, Rhodes, Dubrovnik, ...
Des informations vous seront envoyées prochainement.

La soirée s'est poursuivie autour d'un délicieux cocktail préparé par les équipes du **Novotel Paris Gare Montparnasse !!**